

MAÎTRISE D'OUVRAGE :  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON  
SPL TECELYS, MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE

## REALISATION DU PARC RELAIS DE SAINT CHAMAND DU TRAMWAY DU GRAND AVIGNON

MAÎTRISE D'OEUVRE :

**JEAN-PAUL CASSULO, ARCHITECTE MANDATAIRE**

8, rue Rempart de la Ligne, 84000 Avignon  
Tel : 04 90 82 17 10  
Mail : agence.cassulo@icloud.com

**D.R.L.W., ARCHITECTES ASSOCIES**

32, rue Victor Schoelcher BP2137, 68060 Mulhouse  
Tel : 03 89 60 01 01  
Mail : drlw@drlw-archi.com

**INGENIERIE 84, BET STRUCTURES**

40, avenue de la 1ere D.B. - Z.E. du M.I.N.  
BP 40217, 84306 Cavaillon cedex  
Tel : 04 90 71 38 38 - Mail : ing84@wanadoo.fr

**APPY, BET FLUIDES - SSI**

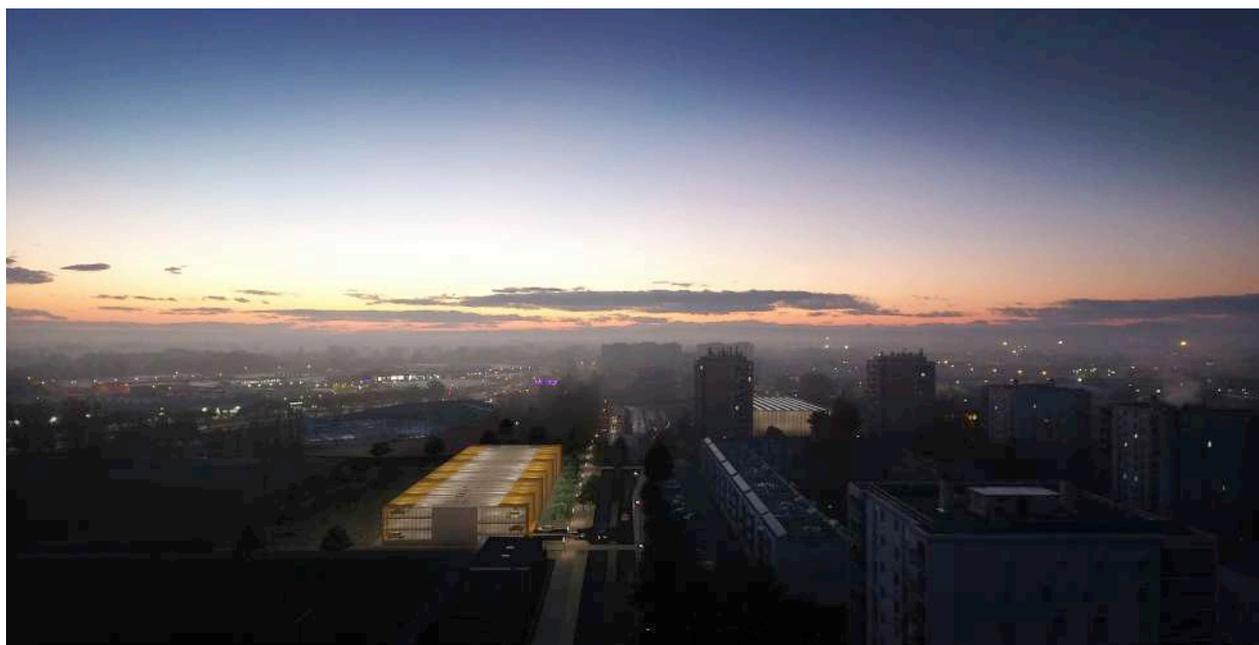
3, rue Rigoberta Menchu, résidence Equinoxe B  
BP 91079, 84097 Avignon cedex 9  
Tel : 04 90 87 54 70 - Mail : accueil@bet-appy.fr

**SUEZ CONSULTING - SAFEGE**

30, avenue Malacrida  
13100 Aix-en-Provence  
Tel : 04 42 93 65 10

**CABINET MORERE, ECONOMISTE ET OPC**

Technopole Agroparc, BP81245  
84911 Avignon cedex 9  
Tel : 04 90 84 30 30 - Mail : cgm@cabinet-morere.fr



## DOSSIER APS

### NOTICE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

PHASE	FORMAT	ECHELLE	DATE	INDICE	N° DE PLAN
APS	A4	-	31/01/2019	A	(N)100

# NOTICE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

## ORGANISATION GENERALE

Le parc relais de Saint Chamand est implanté sur un terrain de 5 655 M<sup>2</sup>.

Il compte 365 places réparties en 6 demi-niveaux, dont 8 places PMR, 5 places pour les véhicules électriques et 6 places destinées au covoiturage, réparties au niveau d'accès.

Les entrées et sorties des VL s'effectuent sur l'avenue Pierre de Coubertin au Nord-Est du terrain.

Les accès et sorties des piétons sont situés à chaque extrémité du parking où sont implantées les circulations verticales.

En façade Ouest, ouvrant sur un parvis connecté à l'avenue Pierre de Coubertin et la future station du tramway et aux aménagements paysagers ainsi qu'au parvis de la piscine, se trouve l'accès principal comportant les ascenseurs, le local des vélos et le local du gardien.

Un second accès est situé sur la façade Est, relié à une circulation verticale, est également connecté à l'avenue Pierre de Coubertin.

Les locaux techniques sont implantés dans l'angle Nord-Ouest, les sanitaires à l'angle Sud-Est au 1<sup>er</sup> demi-niveau (+ 1.40 / 0.00 de l'accès), 1 local destiné au stockage du matériel d'escalade est situé à l'angle Sud-Est.

Les 8 places PMR sont disposées au niveau 0.00 de l'accès. Un cheminement balisé leur est dédié. Les stationnements pour véhicules électriques munis de bornes de recharge sont implantés également au niveau 0.00. L'alimentation des bornes prévue par chemin de câble peut ainsi être prolongée pour une extension de ces places côté Est.

Les 15 emplacements motos sont répartis entre le niveau 0.00 (10 emplacements) et le demi-niveau + 1.40 (5 emplacements).

Le principe général de distribution et de stationnement du parking en demi-niveaux permet une circulation des VL en sens unique, les rampes étant disposées aux 2 extrémités Est et Ouest.

Les cheminements piétons font l'objet d'un marquage au sol le long des voies de circulation, reliant les circulations verticales à chaque extrémité du parc relais qui desservent chacun des demi-niveaux.

## STRUCTURE

La structure du parking en poteaux et poutres BA disposés selon des axes longitudinaux tramés à 7,50 M, recoupe le bâtiment selon l'axe central qui définit le dénivelé de 1,40 M entre demi-niveaux.

Les portées transversales de 16,40 M sont traitées en dalles alvéolées dégageant ainsi chaque demi-niveau des poutres en retombée qui sont disposées selon les 3 axes longitudinaux : derrière les façades Nord et Sud et dans l'axe central au droit du dénivelé.

Des poutres BA en allège de 50 CM de hauteur assurent également la fonction de chasse roues pour les VL à l'arrière des façades, perpendiculairement aux places de stationnement.

Les circulations verticales comportant les escaliers et les ascenseurs, disposées à chaque extrémité du Parc Relais, sont traitées en BA, indépendantes ( en dilatation) des structures poteaux-poutres. Elles sont isolées au feu, conformément à la réglementation par rapport aux aires de stationnement.

## **FACADES**

Les ventelles aciers disposées toute hauteur en façade sont fixées sur les nez de dalles et les poutres en allèges. Elles assurent la ventilation naturelle du parc relais traité comme un « parking largement ventilé » en permettant d'obtenir un coefficient de transparence aéraulique supérieur à 50% comme l'exige la réglementation pour répondre à ce classement.

Les ventelles assurent également la sécurité des personnes en jouant le rôle de garde-corps et de défenses contre l'intrusion. Elles se retournent partiellement en toiture pour abriter les VL stationné le long des façades Nord et Sud de l'ensoleillement.

De nuit, le dispositif d'éclairage général du parc relais transforme le bâtiment en structure luminescent à intensité contrôlée.

## **AMENAGEMENTS EXTERIEURS**

Les aménagements extérieurs sont traités en continuité avec les aménagements de la plaine sportive au Sud et de la Piscine à l'Ouest.

Les parvis au droit des entrées et sorties piétons et vélos, ainsi que les cheminements piétons et des cycles sont traités en béton désactivé. Le reste du terrain est traité en prairie rustique pour assurer la continuité avec les aménagement paysagers des terrains alentour ( plaine sportive et aménagements paysager en prolongement de la piscine..

Des arbres de type résineux (pins d'Alep et pins parasols) sont plantés selon un mode aléatoire au Nord et au Sud du Parc Relais en continuité avec les futurs aménagements.

## **VARIANTE D'ACCES VL AU P+R**

Les accès des véhicules au Parc Relais font l'objet de 2 propositions :

1. Solution de base : Entrée des VL dans le P+R par une antenne directement branchée sur l'avenue Pierre de Coubertin.
2. Solution variante d'accès : Entrée des VL dans le P+R par une contre-allée formant petite bretelle d'accès connectée à l'avenue Pierre de Coubertin et permettant un stockage plus important des véhicules avant le passage de la barrière levante.

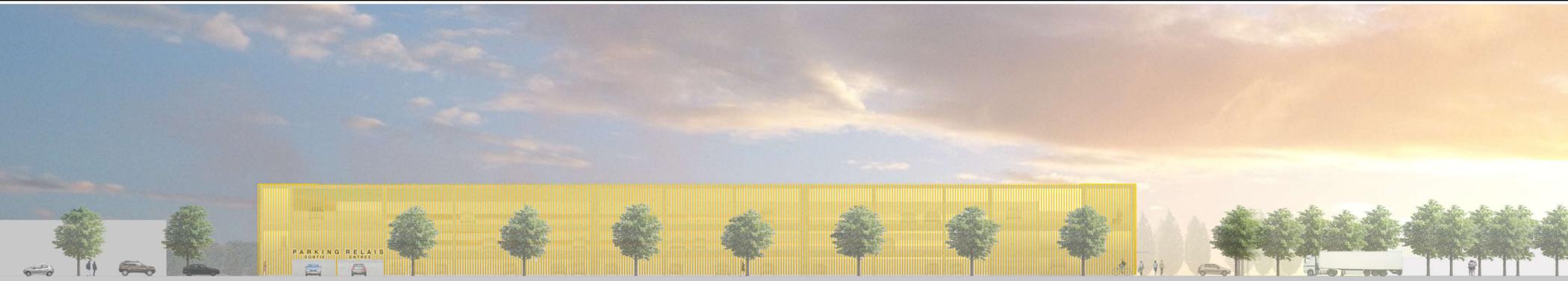
## **MUR D'ESCALADE**

Le mur d'escalade en option est attaché à la structure BA du P+R. Il est fondé sur des pieux spécifiques et relié à l'ossature principale par des poutres BA formant butons.

Le mur en BA, décollé de 2,10 M de la façade sud pour assurer la continuité de la ventilation naturelle du parking, est habillé par un dispositif d'ossature métallique sur laquelle les facettes des panneaux rigides imputrescibles (Trespa ou équivalent) dessinent les reliefs de la paroi et reçoivent les prises d'escalades selon des tracés évolutifs de voies.



VUE DEPUIS L'EST



ELEVATION NORD - ECH : 1/200



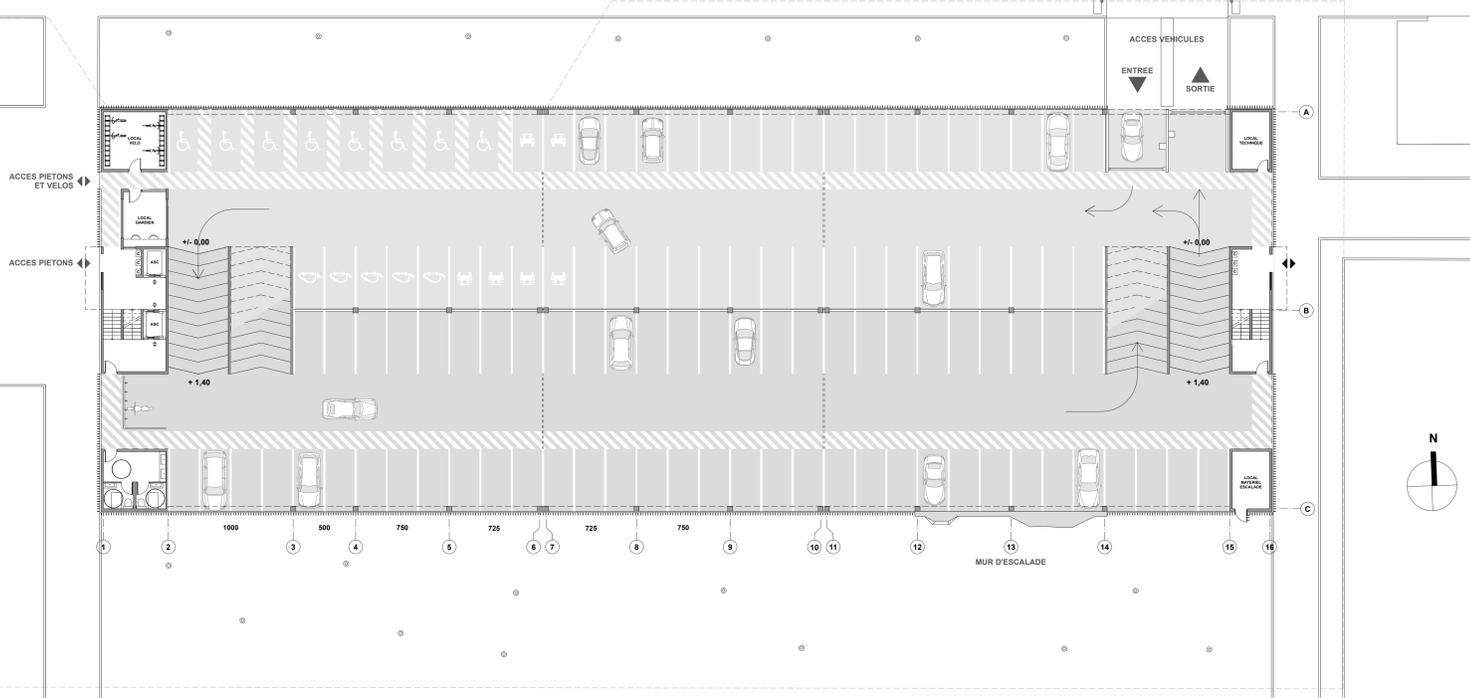
ELEVATION OUEST - ECH : 1/200



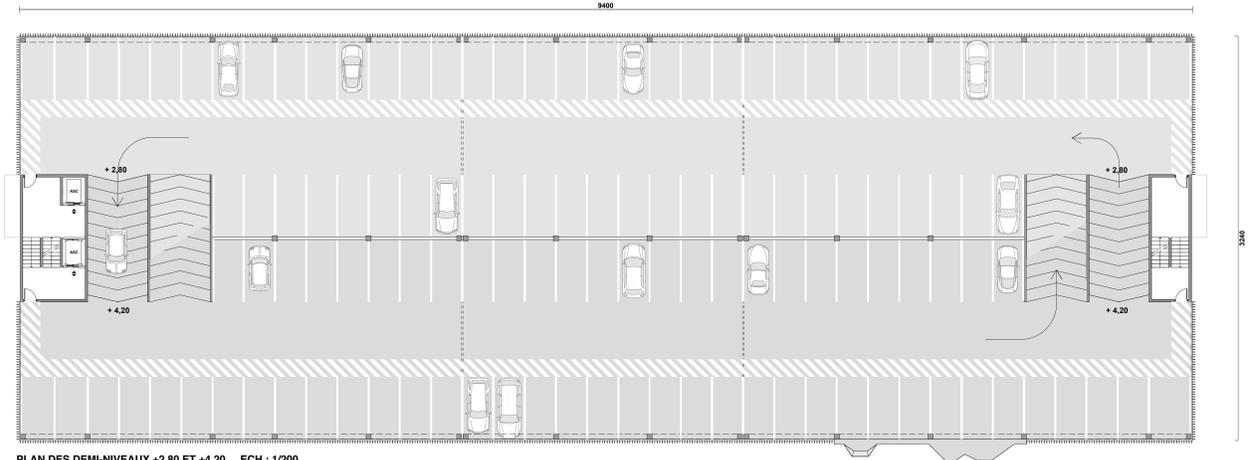
COUPE NORD-SUD - ECH : 1/200



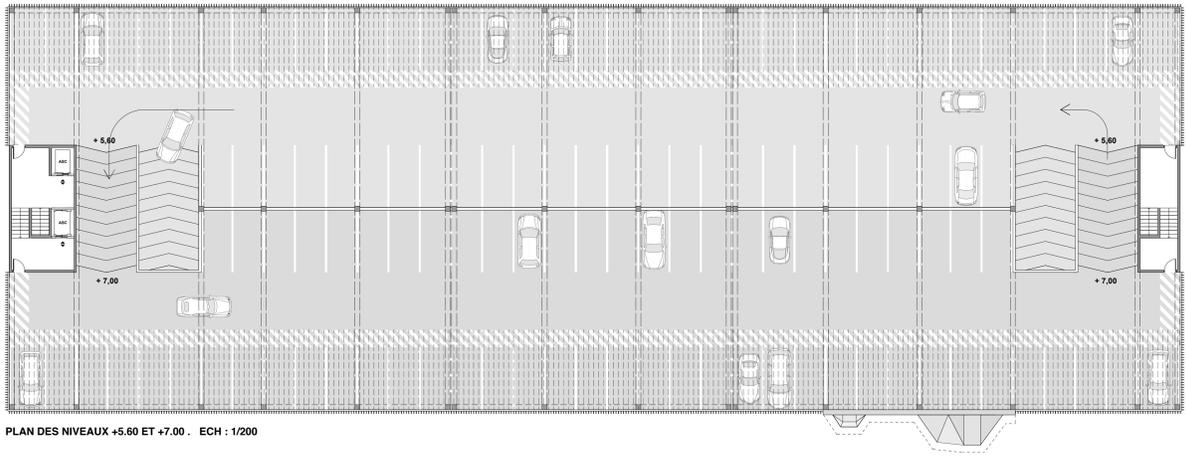
VUE DEPUIS LE NORD-OUEST



PLAN DES DEMI-NIVEAUX +0.00 ET +1.40 . ECH : 1/200



PLAN DES DEMI-NIVEAUX +2.80 ET +4.20 . ECH : 1/200



PLAN DES NIVEAUX +5.60 ET +7.00 . ECH : 1/200



PLAN DE MASSE . ECH : 1/500